

Une séance ordinaire du conseil municipal de la ville de East Angus a été tenue au lieu ordinaire des séances de ce conseil au 200, rue Saint-Jean Est, le lundi 5 juin 2017 à 19 h.

Sont présents : Son Honneur la mairesse Lyne Boulanger, Mesdames les conseillères et Messieurs les conseillers Dany Langlois, Nicole Bernier et Josée Hayes formant quorum sous la présidence de la mairesse.

Sont absents : Meagan Reid et Nicolas Lagueux

Bruno Poulin, secrétaire-trésorier est présent.

David Fournier, directeur général est également présent.

2017-160 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Proposé par le conseiller Dany Langlois
Appuyé par la conseillère Nicole Bernier
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
D'ouvrir la séance du 5 juin 2017. Il est 19h.

12 personnes sont présentes dans la salle.

ADOPTÉ

2017-161 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par la conseillère Nicole Bernier
Appuyé par la conseillère Josée Hayes
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE l'ordre du jour est accepté tel que modifié.

ADOPTÉ

Période de questions de l'assistance

Une période de questions a eu lieu.

CORRESPONDANCES DU MOIS DE MAI 2017

- | | | |
|---|-------|---|
| 1 | FD.60 | Fondation du CHUS
<i>Campagne annuelle de financement</i> |
| 2 | FD.40 | Carrefour jeunesse-emploi du Haut-Saint-François
<i>Mam'zelle Lunettes</i> |
| 3 | FD.20 | Ministère des Transports, Mobilité durable et Électrification des Transports
<i>Stratégie de retrait des panneaux d'interdiction du frein moteur</i> |
| 4 | FD.20 | CIUSS de l'Estrie – CHUS
<i>Maladie de Lyme</i> |
| 5 | FC.20 | Patrick Larkin
<i>Demande d'amélioration section rue Bernier</i> |
| 6 | FB.20 | Famille Geoffroy
<i>Remerciements</i> |

- | | | |
|----|-------|--|
| 7 | FB.40 | Les journées de la culture
<i>La patrimoine culturel, thématique des 21es Journées de la Culture</i> |
| 8 | BH.30 | Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
<i>Projet mise à niveau Aréna Robert Fournier</i> |
| 9 | FD.20 | Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
<i>Adoption de la Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement</i> |
| 10 | FD.10 | Canton de Westbury
<i>Analyse de sécurité et de circulation Rte 112, 214 et 253</i> |
| 11 | FB.20 | Centre d'action bénévole du Haut-Saint-François
<i>Remerciements</i> |
| 12 | BH.30 | Recyc-Québec
<i>Programme de redistribution des redevances aux municipalités pour l'élimination des matières résiduelles</i> |
| 13 | FD.60 | Sur la pointe des pieds
<i>Alexandre Boisvert</i> |
| 14 | FD.60 | Amély Poulin Champagne
<i>Demande de commandite</i> |
| 15 | FB.20 | Comité des locataires de East Angus
<i>Remerciements</i> |

2017-162 CORRESPONDANCES DE MAI 2017

Proposé par la conseillère Josée Hayes
Appuyé par le conseiller Dany Langlois
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE les correspondances du mois de mai 2017 soient reçues.

ADOPTÉ

2017-163 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Proposé par la conseillère Josée Hayes
Appuyé par la conseillère Nicole Bernier
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 1er mai 2017 soit accepté tel que présenté, les conseillères et les conseillers ayant reçu copie.

ADOPTÉ

2017-164 AUTORISATION PUBLICATION AVIS D'APPEL D'OFFRES – CHEMIN DUFRESNE ET RÉSERVOIR

CONSIDÉRANT que la Ville de East Angus désire se départir du chemin Dufresne et de l'ancien réservoir d'eau potable, situés dans le canton de Westbury qui n'ont plus aucune utilité pour la Ville.

Proposé par la conseillère Nicole Bernier
Appuyé par le conseiller Dany Langlois
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE le conseil autorise la publication d'un appel d'offres visant la vente des lots 4 182 419 (Réservoir) et le lot 4 182 623 (Chemin Dufresne) aux conditions suivantes :

1. La vente est faite sans aucune garantie légale et aux risques et périls du soumissionnaire retenu;
2. La ville ne fournira aucun titre de propriété que ceux qui sont déjà en sa possession;
3. La mise à prix minimale est de 50 000 \$;
4. La soumission doit être accompagnée :
 - a) du nom du soumissionnaire, son adresse, son numéro de téléphone et de la signature d'une personne autorisée;
 - b) d'un chèque certifié de 10 % du prix d'achat fait à l'ordre de la «Ville de East Angus». Le dépôt sera confisqué à titre de dommages et intérêts si le soumissionnaire retenu ne conclut pas l'achat et ce, sans préjudice aux dommages et intérêts pouvant être réclamés du soumissionnaire;
5. Le solde du prix de vente est payable lors de la signature du contrat notarié qui doit être faite au plus tard dans les 60 jours suivant l'acceptation de l'offre par résolution du conseil de la Ville;
6. Tous les frais reliés à la préparation et à la signature de l'acte de vente. Tels que ceux du notaire, d'arpenteur et d'inscription au bureau de la publicité des droits, sont à la charge exclusive du soumissionnaire retenu.

ADOPTÉ

**2017-165 AUTORISATION PUBLICATION AVIS D'APPEL D'OFFRES –
38 RUE GRONDIN**

CONSIDÉRANT que la Ville de East Angus a acquis cette propriété des ventes pour non-paiement de taxes en juin 2016;

CONSIDÉRANT que la Ville de East Angus désire se départir de la propriété du 38 rue Grondin.

Proposé par la conseillère Nicole Bernier

Appuyé par la conseillère Josée Hayes

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE le conseil autorise la publication d'un appel d'offres visant la vente des lots 4 181 842 (38 Grondin) aux conditions suivantes :

1. La vente est faite sans aucune garantie légale et aux risques et périls du soumissionnaire retenu;
2. La ville ne fournira aucun titre de propriété que ceux qui sont déjà en sa possession;
3. La mise à prix minimale est de 5 000 \$;
4. La soumission doit être accompagnée :
 - a) du nom du soumissionnaire, son adresse, son numéro de téléphone et de la signature d'une personne autorisée;

- b) d'un chèque certifié de 10 % du prix d'achat fait à l'ordre de la «Ville de East Angus». Le dépôt sera confisqué à titre de dommages et intérêts si le soumissionnaire retenu ne conclut pas l'achat et ce, sans préjudice aux dommages et intérêts pouvant être réclamés du soumissionnaire;
5. Le solde du prix de vente est payable lors de la signature du contrat notarié qui doit être faite au plus tard dans les 60 jours suivant l'acceptation de l'offre par résolution du conseil de la Ville;
6. Tous les frais reliés à la préparation et à la signature de l'acte de vente. Tels que ceux du notaire, d'arpenteur et d'inscription au bureau de la publicité des droits, sont à la charge exclusive du soumissionnaire retenu.
- ADOPTÉ**

2017-166 SERVITUDE CONDUITE D'ÉGOUT LOT 5 902 147

ATTENDU que la Ville possède une servitude d'égout sur le lot 5 902 147 du cadastre du Québec, tel que décrit par l'arpenteur géomètre André Morin sous ses minutes 10 753, du 7 juin 2016 (Avis de mutation numéro 22 416 181);

ATTENDU que Graphic Packaging a procédé aux installations électriques souterraines au-dessus de la dite conduite d'égout de 600 mm de diamètre;

ATTENDU que Graphic Packaging a été informé de cette servitude;

ATTENDU que malgré les recommandations du directeur des travaux publics, Graphic Packaging a fait les installations électriques au-dessus de la conduite d'égout;

ATTENDU qu'advenant un bris sur cette conduite, des travaux devront être réalisés;

Proposé par la conseillère Josée Hayes

Appuyé par la conseillère Nicole Bernier

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la ville demande que la chaussée soit marquée annuellement afin de bien identifier la tranchée électrique.

QUE la Ville se dégage de toutes responsabilités financières ou autres, advenant un bris de la conduite d'égout qui pourrait occasionner une fermeture de l'alimentation électrique des installations de Graphic Packaging.

ADOPTÉ

2017-167 APPROBATION DES COMPTES

Proposé par la conseillère Nicole Bernier

Appuyé par la conseillère Josée Hayes

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE les comptes figurant sur la liste des écritures de déboursés du compte général du mois de mai au montant de 422 894.90 \$ ainsi que la liste des écritures de déboursés du compte salaire du mois de mai au montant de 123 400.94 \$, soient acceptés tels que présentés.

ADOPTÉ

2017-168 EMPRUNT AU FONDS DE ROULEMENT – TRAVAUX CENTRE CULTUREL

CONSIDÉRANT que le fonds de roulement est utilisé afin de financer des travaux d'immobilisation ou d'achat de bien capitalisable;

CONSIDÉRANT que la Ville désire effectuer des travaux afin d'agrandir la salle Richard Martel au Centre culturel.

Proposé par le conseiller Dany Langlois

Appuyé par la conseillère Josée Hayes

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la somme de 40 000 \$ soit payée à même le fonds de roulement.

QUE le remboursement soit effectué sur une période de cinq ans, à savoir :

1 ^{er} juillet 2018	8 000
1 ^{er} juillet 2019	8 000
1 ^{er} juillet 2020	8 000
1 ^{er} juillet 2021	8 000
1 ^{er} juillet 2022	8 000

ADOPTÉ

2017-169 DÉROGATION MINEURE – 56 BERNIER

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure de madame Pierrette Beauregard et monsieur Réal Blais, qui est à l'effet :

- 1) d'autoriser une marge de recul avant de 5,41 mètres au lieu de 7,5 mètres et une marge de recul latérale de 0,82 mètre au lieu de 1,2 mètre;
- 2) d'autoriser un garage à 16,99 mètres de l'emprise;
- 3) d'autoriser une distance de 2,68 mètres au lieu de 3,00 mètres par rapport au bâtiment principal et une marge de 0,74 mètre au lieu de 1,00 mètre par rapport à la limite de propriété;
- 4) d'autoriser une marge de 0,49 mètre au lieu de 1,00 mètre par rapport à la limite de propriété;

CONSIDÉRANT que la demande a été étudiée par le CCU et que le comité en préconise l'adoption.

Proposé par le conseiller Dany Langlois

Appuyé par la conseillère Josée Hayes

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la demande de dérogation mineure faite par madame Pierrette Beauregard et monsieur Réal Blais soit acceptée telle que présentée. **ADOPTÉ**

2017-170 AUTORISATION APPEL D'OFFRES – TRAVAUX DE RÉFECTION ÉGOUT ARÉNA

Proposé par le conseiller Dany Langlois

Appuyé par la conseillère Josée Hayes

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE le directeur des travaux publics, Paul St-Cyr ainsi que secrétaire-trésorier Bruno Poulin soient autorisés à procéder à l'appel d'offres pour les travaux de réfection de l'égout de l'aréna. **ADOPTÉ**

2017-171 ADJUDICATION DE CONTRAT – MULTI-BÉTON EXPERT INC – RÉPARATION DE TROTTOIRS

Proposé par la conseillère Nicole Bernier

Appuyé par la conseillère Josée Hayes

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la Ville adjuge le contrat de réparation de trottoirs de béton (Warner et Angus Nord), à l'entreprise Multi Béton Expert Inc., pour un montant de 12 565 \$, excluant les taxes, conformément aux documents datés du 22 mai 2017.

ADOPTÉ

2017-172 BRUIT ARÉNA - FÊTE NATIONALE

Proposé par la conseillère Josée Hayes

Appuyé par le conseiller Dany Langlois

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE, nonobstant la réglementation municipale à cet effet, il soit autorisé de faire du bruit et d'utiliser des amplificateurs de sons dans le stationnement de l'aréna Robert-Fournier, le 23 juin 2017 entre 16 h et 2 h le lendemain afin de permettre la tenue des festivités de la Fête Nationale.

ADOPTÉ

2017-173 TALONS DE PAIE

CONSIDÉRANT que les paies des employés sont déposées à chaque semaine dans leur compte bancaire respectif.

Proposé par la conseillère Nicole Bernier

Appuyé par le conseiller Dany Langlois

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE les talons de paie de tous les employés, sans exception, seront transmis par courriel à chaque semaine.

À cet effet, le conseil demande à tous les employés de fournir une adresse courriel valide.

ADOPTÉ

2017-174 MISE A PIED – EMPLOYES AFFECTÉS À L'ARÉNA

Proposé par la conseillère Nicole Bernier

Appuyé par la conseillère Josée Hayes

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

Conformément à l'article 3.01 de la convention collective en vigueur qui stipule que l'employé à l'aréna débute le travail au moins deux (2) semaines avant l'ouverture officielle de l'aréna et dispose d'une garantie de quarante (40) semaines de travail par année, la Ville procède à la mise à pied des employés affecté à l'aréna en date du 12 mai 2017 respectant les 40 semaines de travail rémunéré.

ADOPTÉ

2017-175 MISE A PIED – EMPLOYE TEMPORAIRE – ÉRIC COMTOIS

Proposé par le conseiller Dany Langlois

Appuyé par la conseillère Nicole Bernier

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

Conformément à l'article 3.01 de la convention collective en vigueur qui stipule que la Ville peut embaucher tout employé temporaire pour un surcroit de travail mais cet embauche ne doit pas excéder 26 semaines, la Ville procède à la mise à pied de l'employé Éric Comtois en date du 26 mai 2017.

ADOPTÉ

2017-176 INTENTION DE LA VILLE – PROJET RESSOURCERIE

Il est unanimement résolu

QUE la Ville renouvelle son intention à participer au projet de la Ressourcerie, une entreprise d'économie sociale oeuvrant pour la récupération et la revente d'articles usagés sur le territoire du Haut-Saint-François.

ADOPTÉ

2017-177 CLIENTÈLE SCOLAIRE – ÉCOLE DU PARCHEMIN

CONSIDÉRANT que le nombre d'étudiant à l'école du Parchemin augmente à chaque année;

CONSIDÉRANT l'éventuel problème de disponibilité de locaux de classe;

CONSIDÉRANT la possibilité d'utiliser un autre établissement scolaire sur le territoire de la ville de East Angus pour cette clientèle;

Il est unanimement résolu

QUE la Ville demande à la Commission scolaire des Hauts-Cantons de faire les efforts nécessaires afin de garder la clientèle scolaire à East Angus. **ADOPTÉ**

2017-178 COMMANDITE – AMÉLY POULIN CHAMPAGNE

Proposé par le conseiller Dany Langlois

Appuyé par la conseillère Nicole Bernier

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la Ville offre une commandite de 50\$ à Amély Poulin Champagne qui est finaliste au concours Miss Universe Canada.

Il est entendu que la dépense sera imputée au poste 02-110-00-970. **ADOPTÉ**

**2017-179 ADOPTION RÈGLEMENT 752 – RÈGLEMENT AMENDANT
LE RÈGLEMENT 685 AFIN DE MODIFIER LES NUISANCES
ET ABROGER UN ARTICLE DE LA SECTION INCENDIE**

Proposé par la conseillère Josée Hayes

Appuyé par la conseillère Nicole Bernier

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE le règlement numéro 752 intitulé « Règlement numéro 752 – Règlement amendant le règlement 685 afin de modifier les nuisances et abroger un article de la section incendie » soit adopté.

Le règlement a été déposé à tous les membres du conseil au moins deux jours avant la séance du conseil et une copie est disponible pour consultation pour les citoyens, par conséquent le secrétaire-trésorier est dispensé d'en faire la lecture.

ADOPTÉ

**2017-180 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 753 – MODIFIANT LE
RÈGLEMENT DE ZONAGE 529 POUR MODIFIER LES
ZONES Cb-32**

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Dany Langlois qu'il sera présenté lors d'une prochaine séance le règlement 753 modifiant le règlement de zonage 529 pour modifier la zone Cb-32. **ADOPTÉ**

Période de questions de l'assistance

Une période de questions a eu lieu.

2017-181 LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par le conseiller Dany Langlois
Appuyé par la conseillère Nicole Bernier
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la séance soit levée. Il est 19h21.

ADOPTÉ

**Lyne Boulanger, mairesse
Ville de East Angus**

**Bruno Poulin, secrétaire-trésorier
Ville de East Angus**

En signant le procès-verbal, le maire est réputé avoir signé chacune des résolutions.

Certificats de crédit disponibles

Numéro	Nom
2017-167	Approbation des comptes
2017-168	Emprunt au fonds de roulement – Travaux Centre culturel
2017-171	Adjudication de contrat – Multi-Béton Expert Inc – Réparation de trottoirs
2017-178	Commandite Amély Poulin Champagne